



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de NORMANDIE
Back Office Marchés Financiers
15 Esp. Brillaud de Laujardière
14050 CAEN CEDEX 4

Fait à _____, le 10/02/2026

N° de référence : 48075252R

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-joint la Confirmation de l'opération de garantie de taux plafond dont la référence est indiquée ci-dessus.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous en retourner un exemplaire signé à l'adresse du Département Confirmations mentionnée ci-dessous.

Département	Email
Confirmations	backofficemarches@ca-bretagne.fr

Nous sommes heureux d'avoir effectué cette Transaction avec vous et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Back Office Marchés Financiers
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de NORMANDIE



CONFIRMATION D'UNE OPERATION DE GARANTIE DE TAUX PLAFOND

Le présent document (cette "Confirmation") a pour objet de confirmer les termes de l'opération effectuée entre la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de NORMANDIE (« **Partie A** » ou « **CREDIT AGRICOLE** »), et [] (« **Partie B** » ou « **Contrepartie** »), à la Date de Conclusion spécifiée ci-dessous (la "Transaction") régie par la Convention-Cadre AFB ou FBF relative aux opérations sur instruments financiers à terme et ses Additifs Techniques (la "Convention-Cadre"). Les déclarations faites lors de la conclusion de la Convention Cadre sont renouvelées par chacune des Parties à la date de la présente Transaction.

En cas de contradictions entre les stipulations de la présente Confirmation et celles de la Convention-Cadre, les stipulations de la présente Confirmation prévaudront conformément à l'Article 4.3 de la Convention-Cadre. Date de la Convention-Cadre : 22 novembre 2013.

Termes généraux de l'Opération :

Référence de l'opération	: 6 081
Date de conclusion de l'opération d'échange	: 06/02/2026
Date de commencement	: 27/04/2026
Date d'échéance	: 25/04/2030, sous réserve de l'application de clauses ci-après dénommées Détermination des Jours Ouvrés et Convention de Jour Ouvrés
Montant du notionnel	: 16 150 000,00 €
Notionnel Amortissable	: Oui, voir - annexe 2, page 8
Type de Transaction	: Opération de taux Plafond
Vendeur	: CREDIT AGRICOLE
Acheteur	:



Prime :

Payeur de la prime :
 Taux de la prime : 0.195 %
 Date de paiement de la prime : Trimestrielle, le 25 Janvier, Avril, Juillet et Octobre commençant le 27 juillet 2026 et finissant à la Date d'échéance - annexe 1, page 7

Différentiels :

Payeur des différentiels : CREDIT AGRICOLE
 Taux variable : EUR-EURIBOR-Reuters
 Périodicité : 3 mois
 Taux plafond : 2.5%
 Date(s) de fin de période des différentiels : Trimestrielle, le 25 Janvier, Avril, Juillet et Octobre commençant le 27 juillet 2026 et finissant à la Date d'échéance
 Date de détermination du taux variable : 2 jours ouvrés précédant le premier jour ouvré de chaque période d'application
 Date(s) de paiement des différentiels : Le Dernier Jour Ouvré de chaque Période d'Application
 Ajustement des périodes de calcul : Ajusté
 Base de calcul des montants variables : Exact / 360



Centre(s) Financier(s) retenu(s) pour la détermination des Jours Ouvrés relatifs aux :

Date de détermination du taux variable : Jour(s) Ouvré(s) Target
 Date de paiement : Jour(s) Ouvré(s) Target

Convention de Jour Ouvrés :

Pour la détermination du taux variable : Jour(s) Ouvré(s) précédent
 Pour la détermination des paiements : Jour(s) Ouvré(s) suivant sauf mois suivant

Agent : CREDIT AGRICOLE, à défaut l'agent désigné dans la Convention-Cadre

Instructions de paiements :

Paiements	Détails
Compte pour paiement en EUR à	Paiement par crédit de votre compte tenu dans les livres du CREDIT AGRICOLE
Compte pour paiement en EUR à CREDIT AGRICOLE :	Paiement par débit de votre compte tenu dans les livres du CREDIT AGRICOLE

Notifications :

Notifications à adresser à CREDIT AGRICOLE :

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de NORMANDIE
 Back Office Marchés Financiers
 15 Esp. Brillaud de Laujardière,
 14050, CAEN CEDEX 4

Contact pour les notifications

Email : backofficemarches@ca-bretagne.fr



Notifications à adresser à la Contrepartie :

Déclarations :

Toute opération de marché sur instrument financier à terme comporte des risques, du fait notamment, des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions, ou des indices boursiers.

Au regard de ces risques, chaque partie déclare et atteste qu'elle dispose des connaissances et de l'expérience en matière d'investissement nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques encourus au titre de cette opération.

Chaque partie déclare et atteste avoir identifié ses besoins à l'égard de la présente opération par rapport à son activité et sa situation financière et avoir procédé à sa propre analyse des aspects financiers, juridiques, fiscaux, comptables et règlementaires de l'opération et ne s'en être pas remise pour cela à l'autre partie.

CREDIT AGRICOLE intervient comme partie à la présente opération, et non comme conseil. Il ne saurait être tenu responsable des conséquences financières de l'intervention de l'autre partie sur les instruments financiers.

Chaque partie déclare et atteste conclure cette opération en son nom propre et non en qualité de mandataire.

Conformément à la réglementation française, CREDIT AGRICOLE vous propose de vous envoyer une valorisation au moins annuelle des opérations sur instruments financiers à terme que vous avez conclues.

Toute demande de valorisation devra :

- être communiquée selon les modalités prévues à la Convention ou, le cas échéant, par tout autre moyen accepté par les Parties ;
- être adressée avant 11H00 (heure de Paris) à votre contact commercial habituel ;
- indiquer le numéro de référence de la Transaction.

Toute projection, commentaire ou indication qui seraient fournis par l'une des parties relativement aux coûts, taux de rendement, évolutions probables de cours seront purement indicatifs et ne sauraient constituer une évaluation ou une garantie ; chacune des parties



reconnaît que de telles informations peuvent être affectées par l'évolution des marchés ou de certaines hypothèses sur lesquelles elles sont fondées ; elles seront remises à titre d'élément comparatif et ne sauraient se substituer à la propre analyse de l'autre partie.

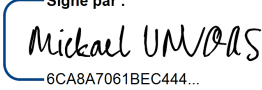
LES PARTIES DECLARENT QUE LA PRESENTE CONFIRMATION PEUT ETRE EMISE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN SYSTEME INFORMATIQUE ET PEUT ETRE SIGNEE PAR LES PARTIES PAR NUMERISATION DE LA SIGNATURE D'UNE PERSONNE DUMENT HABILITEE AU SEIN DE CELLES-CI (CI-APRES LA "SIGNATURE NUMERISEE").

DANS LE CADRE DE LA PRESENTE CONFIRMATION, REGIE PAR LA CONVENTION CADRE, LA SIGNATURE NUMERISEE FAIT FOI A L'EGARD DES PARTIES DE L'IDENTITE DE LA PERSONNE HABILITEE PAR CHACUNE DES PARTIES A SIGNER ET DE LEUR CONSENTEMENT AUX DROITS ET OBLIGATIONS PREVUS DANS LA CONFIRMATION.

LES PARTIES DECLARENT ET ACCEPTENT QUE LA SIGNATURE NUMERISEE EQUIVAUT A UNE SIGNATURE MANUSCRITE ET RENONCENT EXPRESSEMENT A ENGAGER UNE QUELCONQUE PROCEDURE FONDEE SUR L'ABSENCE D'UNE SIGNATURE MANUSCRITE.

VEUILLEZ NOUS RETOURNER DANS LES MEILLEURS DELAIS LE DOUBLE DE CET AVIS DE CONFIRMATION SIGNE PAR VOS REPRESENTANTS HABILITES.

Sincères salutations,

<p>CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE</p> <p>Nom : MICKAEL UNVOAS Qualité : Responsable Back Office Marchés</p> <p>Bon pour accord le : 11 février 2026 09:00 Signature :</p> <p>Signé par :  6CA8A7061BEC444...</p>	<p>Bon pour accord le : Signature :</p>
--	---



Annexe 1 : Echancier Paiement Prime

Date de Paiement	Montants (en EUR)
27 juillet 2026	7,960.60
26 octobre 2026	7,960.60
25 janvier 2027	7,960.60
26 avril 2027	7,164.54
26 juillet 2027	7,164.54
25 octobre 2027	7,164.54
25 janvier 2028	7,243.28
25 avril 2028	4,692.57
25 juillet 2028	4,692.57
25 octobre 2028	4,744.13
25 janvier 2029	4,744.13
25 avril 2029	4,060.88
25 juillet 2029	2,932.85
25 octobre 2029	2,965.08
25 janvier 2030	2,965.08
25 avril 2030	2,486.25



Annexe 2 : Echancier Notionnel

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

DEBUT	FIN	FIXING	PAIEMENT	NOTIONNEL
27/04/2026	27/07/2026	23/04/2026	27/07/2026	16 150 000
27/07/2026	26/10/2026	23/07/2026	26/10/2026	16 150 000
26/10/2026	25/01/2027	22/10/2026	25/01/2027	16 150 000
25/01/2027	26/04/2027	21/01/2027	26/04/2027	14 535 000
26/04/2027	26/07/2027	22/04/2027	26/07/2027	14 535 000
26/07/2027	25/10/2027	22/07/2027	25/10/2027	14 535 000
25/10/2027	25/01/2028	21/10/2027	25/01/2028	14 535 000
25/01/2028	25/04/2028	21/01/2028	25/04/2028	9 520 000
25/04/2028	25/07/2028	21/04/2028	25/07/2028	9 520 000
25/07/2028	25/10/2028	21/07/2028	25/10/2028	9 520 000
25/10/2028	25/01/2029	23/10/2028	25/01/2029	9 520 000
25/01/2029	25/04/2029	23/01/2029	25/04/2029	8 330 000
25/04/2029	25/07/2029	23/04/2029	25/07/2029	5 950 000
25/07/2029	25/10/2029	23/07/2029	25/10/2029	5 950 000
25/10/2029	25/01/2030	23/10/2029	25/01/2030	5 950 000
25/01/2030	25/04/2030	23/01/2030	25/04/2030	5 100 000